



## Communiqué

### **Pour une remise à plat de la réforme du baccalauréat et du lycée**

Depuis le mois d'octobre dernier, l'APPEP n'a pas ménagé ses efforts pour défendre l'enseignement de la philosophie.

Elle constate que le ministère n'a ni entendu ses alertes ni accepté ses propositions. Celles-ci sont pourtant l'expression des exigences légitimes des professeurs de philosophie, qui déplorent la contradiction entre les discours du Ministère et la réalité de la réforme qui affaiblit et marginalise l'enseignement de la philosophie.

L'APPEP constate également que le Conseil supérieur des programmes n'offre, pour l'heure, aucune des garanties exigibles pour que la philosophie comme « enseignement de spécialité » soit conçue comme un enseignement véritablement disciplinaire, autonome dans son programme, son horaire et ses épreuves, cohérent avec l'enseignement commun de philosophie et associé à des « enseignements de spécialité » littéraire, scientifiques, juridique et artistique.

En conséquence, l'APPEP demande au Ministère une remise à plat de la réforme du baccalauréat et du lycée.

Paris, le 3 juillet 2018